

**Procès-verbal**  
**de l'assemblée communale du 18 décembre 2012**

- Assemblée tenue à l'abri PC de Billens à 20H00
- Présidée par M. Jean-Marie Chammartin, Syndic
- Procès-verbal établi par Mme Magalie Girard, Caissière communale

Présents : - 50 citoyennes et citoyens  
- tous les membres du Conseil communal  
- Mme Magalie Girard, Caissière

Monsieur le Syndic :

- salue et remercie les personnes présentes de participer à l'assemblée communale. Il salut plus particulièrement M. Verdon du bureau Urbasol.
- rappelle que la convocation a paru dans la Feuille officielle du 30.11.2012, a été affichée aux piliers publics et adressée aux citoyens par un tout-ménage
- procède à la nomination des scrutateurs : MM. Christophe Sungaux et Patrice Demierre.
- déclare l'assemblée ouverte.

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 7 mai 2012**

Le procès-verbal n'est pas lu. Il était disponible au secrétariat communal et sur le site internet. Il n'y a pas de remarque.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote le procès-verbal ; à l'unanimité, l'assemblée approuve le procès-verbal. Contre épreuve : Non 0 Abstention 0.

2. **Présentation de la révision du PAL**

Présentation du projet par M. Verdon du bureau Urbasol SA.

Remarques des citoyens :

- M. Marcel Bourqui précise qu'il ne s'agit pas du hameau de Hennens mais du village de Hennens.
- M. Mariano Franco demande si le dossier d'enquête sera mis à disposition pour consultation.
- M. Daniel Bourqui mentionne que les propriétaires n'ont pas été rencontrés.

M. Jean-Marie Chammartin remercie M. Verdon pour sa présentation. Il précise que le Seca a promis que le dossier sera traité rapidement. Des contacts et discussions auront lieu avec les propriétaires.

### **3. Approbation des modifications des statuts**

#### **3.1 Du Cycle d'orientation de la Glâne**

#### **3.2 Du Réseau Santé Glâne**

#### **3.3 De la Région Glâne/Veveyse**

#### **3.4 Approbation**

M. Jean-Marie Chammartin présente les modifications des statuts avec la répartition de la nouvelle clé glânoise.

M. Jean-Joseph Raemy demande quels montants (en plus ou en moins) cela représente pour la commune. M. Jean-Marie Chammartin répond que les chiffres seront communiqués sur le site internet de la commune.

#### **3.4 Approbation**

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts du Cycle d'orientation de la Glâne. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 1.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts du Réseau Santé Glâne. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 3.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts du Réseau Santé Glâne : limite d'endettement Fr. 50'000.- au lieu de Fr. 25'000.-. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 5.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts de la Région Glâne/Veveyse. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 4.

### **4. Budgets 2013**

#### **4.1 Présentation du budget de fonctionnement**

Projeté à l'écran, le budget de fonctionnement est présenté par M. Jean-Marie Chammartin.

Le budget de fonctionnement présente un déficit de Fr. 78'036.10.

#### **4.2 Rapport de la commission financière**

La parole est donnée à M. Bühler pour son rapport. La commission financière a étudié en détail ce budget de fonctionnement. Le Conseil communal a reçu les membres et a répondu avec satisfaction aux différentes questions. La Commission propose à l'assemblée d'accepter le budget de fonctionnement 2013 tel que présenté.

#### **4.3 Présentation du budget des investissements**

Projeté à l'écran, le budget des investissements est présenté par M. Jean-Marie Chammartin. Il précise qu'il y a uniquement des reports de solde.

#### **4.4 Rapport de la commission financière**

Le parole est donnée à M. Bühler pour son rapport. La commission propose à l'assemblée d'accepter le budget des investissements 2013 tel que présenté.

#### **4.5 Approbation des budgets de fonctionnement et des investissements**

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote le budget de fonctionnement 2013. A l'unanimité, l'assemblée approuve ce budget. Contre-épreuve Non 0 Absention 0.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote le budget des investissements 2013. A l'unanimité, l'assemblée approuve ce budget. Contre-épreuve : 0 Absention 1.

### **5. Approbation de la modification du règlement scolaire de Billens-Hennens**

M. Anders Olofsson présente les modifications des statuts.

M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote l'approbation de la modification des statuts du règlement scolaire de Billens-Hennens. A l'unanimité, l'assemblée approuve cette modification des statuts. Contre épreuve : Non 0 Abstention 0.

### **6. Demande autorisation vente terrain zone artisanale**

M. Jean-Marie Chammartin informe qu'il s'agit d'une parcelle d'environ 3'000m<sup>2</sup> au chemin du Devin (entre la laiterie et les vestiaires du foot). Prix de vente Fr. 70.-/m<sup>2</sup>.

Après diverses questions et remarques, M. Jean-Marie Chammartin soumet au vote la demande d'autorisation pour la vente du terrain à Fr. 70.-/m<sup>2</sup>. A l'unanimité, l'assemblée accepte la vente de terrain à Fr. 70.-/m<sup>2</sup>. Contre épreuve : Non 7 Abstention 5.

7. **Divers**

M. Hubert Waeber fait remarquer que l'eau du robinet a toujours de mauvaises odeurs. M. Serge Pichonnat informe que des recherches sont en cours.

M. Alexandre Gremaud mentionne que la 2<sup>ème</sup> partie du mur du cimetière est endommagée. M. Jean-Claude Tella informe que les travaux auront lieu tout prochainement.

Mme Françoise Reynaud demande si il y aurait une solution envisageable pour aider les personnes âgées qui n'arrivent pas à se rendre à la déchetterie. Mme Jeanine Rey Berset souligne qu'il faut compter sur l'aide des voisins.

Mme Françoise Reynaud fait remarquer que suite aux travaux qui ont eu lieu à la rte de l'Eglise, il reste quelques grosses pierres près de chez eux. M. Christoph Portner fait le nécessaire.

La parole n'étant plus demandée, M. Jean-Marie Chammartin clôt cette assemblée et invite les citoyens à partager le traditionnel verre de l'amitié au Café de l'Union.

La séance est close à 22H15.

LU ET APPROUVE

La Secrétaire

Le Syndic